



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant

Question écrite n° 57497

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget, sur une circulaire visant les investisseurs en capital. Un projet de circulaire prévoit d'encadrer l'usage des sociétés *holdings* animatrices qui ouvrent le droit à une exonération de l'ISF. Il y est indiqué que l'exonération sur l'ISF ainsi que l'exonération partielle de l'impôt sur le revenu ne sera possible qu'en cas de participation majoritaire. Ce sont alors près de 1 270 holdings qui vont être touchées ainsi que de nombreux « *business angels* » et à travers eux des milliers d'entrepreneurs. Le recours à ces *holdings* est souvent l'unique moyen pour des PME de se développer. Il demande donc si le Gouvernement a l'intention d'appliquer cette circulaire.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57497

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4802

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)